



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège Jacques Brel
Chazelles-sur-Lyon

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE constitué d'un lot
et valant acte d'engagement, règlement de la consultation et cahiers des
charges

Service intendance

n° 3

/2022

Affaire suivie par
Nathalie RICHARD

Téléphone

04.77.40.51.00

Télécopie

04.77.06.07.92

Courriel

Intendant.0420011j

@ac-lyon.fr

Rue Joseph Gillet

BP 8

42140 CHAZELLES SUR LYON

Article 1 : Administration contractante

Pouvoir adjudicateur : Collège Jacques BREL
Rue Joseph Gillet
BP 8
42140 Chazelles sur Lyon

Représenté par M. François ISAAC, Principal du collège Jacques BREL

Comptable assignataire des paiements : M. BRUNEL, Agent comptable du Lycée Pierre Desgrange à Andrézieux Bouthéon.

Article 2 : Objet du marché

Le présent marché a pour objet l'**organisation d'un séjour scolaire en IRLANDE pour 52 élèves et 4 accompagnateurs (effectif estimé) . Date : du samedi 6 au samedi 13 avril 2024.**

Article 3 : descriptif du marché

Le collège souhaite organiser un voyage scolaire en IRLANDE pour 52 élèves et 4 accompagnateurs. 7 jours - 4 nuits - pension complète (du 6 au 13 avril 2024)

La prestation doit comprendre :

- L'hébergement : en familles d'accueil
- Le transport : par autocar départ Collège J BREL, et retour au collège J BREL , en ferry départ de Cherbourg
- Les visites : voir projet pédagogique joint en annexe
- Restauration
Prévoir les repas pour l'ensemble du séjour et sur le ferry.
- L'assurance annulation individuelle et groupe.

Article 4 : contenu et forme du prix

Le prix du marché revêtira la forme d'un prix forfaitaire global qui est réputé rémunérer l'ensemble de la prestation. Le prestataire détaillera l'offre en cas de variation unitaire du nombre de participants de +2 à -2 avant réservation.

Celui-ci devra comprendre :

- Le transport,
- Les taxes éventuelles,

- La pension complète pour tous les participants
- Les visites
- En cas de désistement, les conditions de remboursement doivent être précisées, avec montant des sommes retenues ou à payer.
- La gratuité pour les accompagnateurs ne peut être admise. Le devis devra détailler le coût de revient par personne.

Aucune rémunération complémentaire ne pourra être versée au titulaire pour la réalisation des prestations définies.

Article 5 : règlement – paiement administratif

L'offre précisera les modalités de règlement (acompte, échéances) et devra indiquer la durée de validité du prix. Les acomptes ne devront pas dépasser 70 % du prix global du voyage, le solde de 30 % n'étant réglé qu'à la remise des documents permettant la réalisation du séjour et sur présentation d'une facture.

Article 6 : présentation des offres

Les dossiers de réponse seront rédigés obligatoirement en langue française.
Pour tous les documents, la signature du candidat exigée doit être manuscrite, originale et émaner d'une personne habilitée à engager le candidat.

6-1 – Dates et heures limites de dépôts des offres :

L'offre parviendra au plus tard le **30 août 2023 à 12h**.

Tout retard entraînera l'élimination du candidat. Les plis arrivés hors délais seront retournés au candidat sans avoir été ouverts.

6-2 – Adresse du dépôt des offres

les offres seront adressées sous pli fermé portant l'inscription « MAPA IRLANDE » à l'adresse suivante :

Collège Jacques BREL
Service intendance - Mme RICHARD
Rue Joseph Gillet
BP 8
42140 Chazelles sur Lyon

Le candidat pourra déposer également son enveloppe sur place à cette même adresse à compter du 28 août 2022.

L'envoi des offres est possible par mail : **intendant.0420011j@ac-lyon.fr** mentionné dans l'objet MAPA IRLANDE

Article 7 : durée de validité des offres

Les candidats sont tenus par leur offre dès son dépôt et jusqu'au paiement du solde.

Article 8 : examen des offres

Tout dossier incomplet ou non-conforme sera rejeté

Pour déterminer l'offre la plus avantageuse, il sera tenu compte des critères énumérés ci-dessus :

Prix : 60 %

Qualité des prestations : 20%

Qualité des services associés : 20 %

Pour tout renseignement, il est possible de contacter avant le 18 juillet ou à compter du 24 août, Mme RICHARD Nathalie, gestionnaire, à **intendant.0420011j@ac-lyon.fr** uniquement.